Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

«Pour ma commune» - acte II

Le Canton lance une campagne de promotion du vote en prévision des élections communales

La dernière ligne droite menant au premier tour des élections communales vaudoises du 7 mars est engagée. Le Département des institutions et du territoire (DIT) annonce ainsi le second acte de sa campagne de promotion de l'exercice des droits politiques baptisée «Pour ma commune». Cette action se déclinera ces prochaines semaines par des clips vidéo sur les réseaux sociaux et par voie de presse pour encourager les électrices et électeurs à participer au scrutin. Au total, 9637 sièges sont en jeu, dont 1574 aux municipalités. Cette édition des élections générales est marquée par un calendrier différent pour deux communes issues de fusions entérinées lors de votations organisées en 2020.

Le 7 mars prochain se tiendra le premier tour des élections communales en terres vaudoises. L'approche de cette étape essentielle de la démocratie se fait dans des conditions particulières liées à la situation pandémique. Afin de soutenir la participation au scrutin des quelque 530'000 électrices et électeurs, la conseillère d'Etat Christelle Luisier Brodard, en charge du DIT, a annoncé le lancement d'une campagne placée sous le slogan «Voter c'est…». Il s'agit du second acte de la campagne «Pour ma commune», dont la première phase a été déployée dès la mi-novembre dernier. L'objectif était alors de convaincre les détentrices et détenteurs des droits politiques à se porter candidat-e-s dans leur commune de domicile.

Un acte fondamental

Le slogan «Voter c'est…» se déclinera sur différents supports dès le 5 février avec pour point d'ancrage le site internet www.pour-ma-commune.ch, qui donne, entre autres, toutes les informations utiles à la compréhension des différents modes du scrutin selon le type de commune. Le slogan se multipliera sur les réseaux sociaux au travers de petits clips ou encore par voie de presse de façon à couvrir l'entier du territoire cantonal : « La promotion du vote par l'Etat prend tout son sens en raison de la crise sanitaire qui impacte la campagne électorale. Voter est le fondement de la démocratie, celle-ci ne peut vivre que grâce à l'engagement de toutes et de tous, et

nous espérons que la participation sera importante malgré le contexte », relève Christelle Luisier Brodard. Au total, 1574 sièges aux municipalités et 8063 sièges dans les conseils communaux sont en jeu.

Deux scrutins reportés

L'édition 2021 des élections communales vaudoises se caractérise par deux calendriers. Fixé au 7 mars, le premier tour du scrutin général concerne en effet 298 des 300 communes que compte désormais le canton. Les communes fusionnées en 2020 d'Oron/Essertes et de Blonay/St-Légier-La Chiesaz donnent rendez-vous, elles, le 26 septembre prochain à leur corps électoral respectif. L'entrée en fonction des nouvelles autorités pour ces deux communes est annoncée pour le 1er janvier 2022. Les autorités élues des 298 autres collectivités endosseront pour leur part leurs nouvelles responsabilités au 1er juillet prochain.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 février 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DITS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat

LIENS

Clip: voter c'est...
Clip: Choisir pour ma commune: les dates clés
Clip: j'ai voté et toi
Page d'information pour savoir qui, comment et quand voter: pour ma commune

TÉLÉCHARGEMENTS